

RCS : ROMANS
Code greffe : 2602

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de ROMANS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2008 B 00190
Numéro SIREN : 502 778 129
Nom ou dénomination : 2MH

Ce dépôt a été enregistré le 20/07/2022 sous le numéro de dépôt B2022/007718

Désignation de l'entreprise : SAS 2MH		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12					
Adresse de l'entreprise : Quartier ASSAC		26120 CHABEUIL					
Numéro SIRET * 5 0 2 7 7 8 1 2 9 0 0 0 1 0		Néant <input type="checkbox"/> *					
		exercice N, clos le, 31122021					
		N-1 31122020					
		Brut 1					
		Amortissements, provisions 2					
		Net 3					
		Net 4					
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC			
		Frais de développement *	CX	CC			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	4 000	AC	1 333	2 667
		Fonds commercial (1)	AF	104 000	AI		104 000
		Autres immobilisations incorporelles	AJ				
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AC		
		Constructions	AP		AC		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS		
		Autres immobilisations corporelles	AT	73 798	AU	15 806	57 992
		Immobilisations en cours	AV	43 007	AW		43 007
		Avances et acomptes	AX		AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
		Autres participations	CU	1 457 708	CV	8 548	1 449 160
Créances rattachées à des participations		BB	291 987	BC		291 987	
Autres titres immobilisés		BD		BE			
Prêts		BF		BG			
Autres immobilisations financières *		BH	2 000	BI		2 000	
TOTAL (II)		BJ	1 976 499	BK	25 688	1 950 812	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
		En cours de production de biens	BN		BO		
		En cours de production de services	BP		BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
		Marchandises	BT	3 167	BU	3 167	3 167
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW			
	CREANCES	Clients et comptes rattachés (3) *	BX	397 224	BY		397 224
		Autres créances (3)	BZ	30 326	CA		30 326
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE		
Disponibilités		CF	123 468	CG		123 468	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	23 749	CI		23 749	
	TOTAL (III)	CJ	577 934	CK	3 167	574 768	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecarts de conversion actif * (VI)	CN					
TOTAL GENERAL (I à VI)		CO	2 554 434	1A	28 854	2 525 580	
Renvois : (1) Dont droit au bail :				(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	291 987	
Clause de réserve de propriété : *				(3) Part à plus d'un an :	CR		
Immobilisations :				Stocks :			
				Créances :			

CERTIFIÉ CONFORME À L'ORIGINAL

Désignation de l'entreprise <u>SAS 2MH</u>		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N	Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : 699 000)	DA	699 000	699 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecarts de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	69 900	69 900
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ)	DG	271 122	257 009
	Report à nouveau	DH		
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	244 233	100 113
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK	37 423	24 515
	TOTAL (I)	DL	1 321 678	1 150 536
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	30 547	
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR	30 547	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	550 257	659 347
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI)	DV	286 397	149 764
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	109 423	42 750
	Dettes fiscales et sociales	DY	226 851	223 484
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
Autres dettes	EA	426	172 800	
Compte régul.	EB			
Produits constatés d'avance (4)	EB			
TOTAL (IV)	EC	1 173 354	1 248 145	
Ecarts de conversion passif *	ED			
TOTAL GENERAL (I à V)	EE	2 525 580	2 398 681	
RENVois	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	771 695	749 963	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	375		

Exercice clos le 31/12/2021

Annexes légales

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **2 525 580** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **1 179 219** euros et un total **charges** de **934 986** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **244 233** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2021** et finit le **31/12/2021**.
Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Faits caractéristiques de l'exercice

Poursuite de la crise sanitaire liée au Covid-19, ce qui a un impact sur l'activité de nos filiales.

Pour autant et grâce aux mesures prises en 2020 et en 2021 : recours à l'activité partielle, exonération et aide au paiement URSSAF, obtention d'un prêt garanti par l'Etat et report de 6 mois d'échéances auprès des établissements de crédit et des crédits-bailleurs, la Direction estime que la poursuite de son exploitation (et de ses filiales) n'est pas remise en cause.

Par acte du 1er décembre 2021, la Société a acquis un fonds de commerce basé à Valence auprès de DB PRESTIGE.

En amont, par acte du 11 octobre 2021, l'entreprise a étendu son objet social aux deux activités accessoires suivantes :

- Location de véhicules terrestres à moteurs, location de véhicules avec ou sans chauffeur (notamment suite au rachat du fonds de commerce de DB PRESTIGE)
- D'intermédiaire en cession et acquisition d'aéronefs, acquisition et vente d'aéronefs.

Evènements significatifs postérieurs à la clôture

Néant

Immobilisations

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) minoré des remises, rabais et escomptes obtenus.

Amortissements

Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire ou dégressif (fiscal) en fonction de la durée normale d'utilisation du bien.

Règles et Méthodes Comptables

§ Immobilisations non décomposables : conformément aux mesures de simplifications pour les PME, ces immobilisations sont amorties sur la durée d'usage fiscalement admise.

§ Immobilisations décomposables : si les éléments d'un actif ont des durées d'utilisations différentes, chaque élément est comptabilisé séparément et un plan d'amortissement propre à chacun est retenu.

La dépréciation des immobilisations est évaluée par l'entité à chaque clôture, au moyen de test de dépréciation effectué dès qu'existe un indice de perte de valeur.

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Participation, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'acquisition (y compris les droits de mutation, honoraires, ou commissions et frais

d'actes, liés à l'acquisition).

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à cette valeur, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Engagements de départ à la retraite

Les engagements de la société en matière d'indemnités de départ à la retraite de ses salariés sont mentionnées en engagements financiers donnés, à l'exclusion d'une constatation par voie comptable.

L'estimation des engagements de départ à la retraite s'effectue de façon rétrospective prorata temporis (droits individuels acquis au jour du départ à la retraite, proratisés à la date du calcul) sur la base d'une hypothèse de départ à l'initiative du salarié à l'âge de 60-67 ans en tenant compte des éléments suivants :

- Paramètres propres à chacun des salariés de la société (âge à la clôture, ancienneté, statut, taux de mortalité et salaire brut annuel),
- Données spécifiques à la société (convention collective, hypothèse de progression de la masse salariale, taux de rotation prévisionnel du personnel et taux de charges sociales),
- Taux d'actualisation retenu à 0.98%.

Les montants éventuellement couverts par une assurance spécifique sont mentionnés en engagements reçus.

Immobilisations

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2021
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES						
Frais d'établissement et de développement						
Autres			108 000			108 000
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			108 000			108 000
CORPORELLES						
Terrains						
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencet aménagement						
Instal technique, matériel outillage industriels						
Instal., agencement, aménagement divers	9 000		27 334			36 334
Matériel de transport	18 092				9 000	9 092
Matériel de bureau, mobilier	9 273		23 457		4 357	28 372
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours	30 400		16 607	4 000		43 007
Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	66 765		67 397	4 000	13 357	116 805
FINANCIERES						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations	1 758 422		140 283		149 009	1 749 695
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières	2 000					2 000
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	1 760 422		140 283		149 009	1 751 695
TOTAL	1 827 186		315 680	4 000	162 367	1 976 499

Amortissements

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2021
		Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES				
Frais d'établissement et de développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles		1 333		1 333
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		1 333		1 333
CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
Instal technique, matériel outillage industriels				
Autres Instal., agencement, aménagement divers	8 139	756		8 895
Matériel de transport	530	1 999	297	2 231
Matériel de bureau, mobilier	7 667	1 370	4 357	4 680
Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	16 336	4 125	4 655	15 806
TOTAL	16 336	5 458	4 655	17 140

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et aut	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et aut	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Capital social

	31/12/2021	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice	6 990,00	100,0000	699 000,00
	Emises pendant l'exercice			
	Remboursées pendant l'exercice			
	Du capital social fin d'exercice	6 990,00	100,0000	699 000,00

Crédit-Bail

		Terrains	Constructions	Matériels et outillages	Autres	31/12/2021
VALEUR D'ORIGINE					37 417	37 417
AMORTISSEMENTS	Cumul exercices antérieurs				11 357	11 357
	Dotation exercice				11 816	11 816
	TOTAL				23 173	23 173
REDEVANCES PAYEES	Cumul exercices antérieurs				9 254	9 254
	Redevances Exercice				12 339	12 339
	TOTAL				21 592	21 592
REDEV. RESTANT A PAYER	à 1 an au plus				12 339	12 339
	entre 1 et 5 ans				2 056	2 056
	à plus de 5 ans					
	TOTAL				14 395	14 395
VALEUR RESIDUELLE	à 1 an au plus					
	entre 1 et 5 ans				5 613	5 613
	à plus de 5 ans					
	TOTAL				5 613	5 613
MONTANT PRIS EN CHARGE DANS L'EXERCICE						

Engagements financiers

31/12/2021	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
Effets escomptés non échus		
Avals, cautions et garanties		
Cf. état Engagements financiers - Avals, cautions et garanties	344 254	322 006
	344 254	322 006
Engagements de crédit-bail		
Engagements de crédit-bail	20 007	
	20 007	
Engagements en pensions, retraite et assimilés		
Indemnité de départ à la retraite	10 136	
	10 136	
Autres engagements		
Total des engagements financiers (1)	374 398	322 006
(1) Dont concernant :		
Les dirigeants		
Les filiales		
Les participations		
Les autres entreprises liées	344 254	

Détail - Avals, cautions et garanties

Engagements financiers - Avals, cautions et garanties	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
NANTISSEMENT PARTS SOCIALES HELIOS - EMPRUNT1 BRA	63 869	
NANTISSEMENT PARTS SOCIALES MAXELF - EMPRUNT2 BRA CAP ET INT	280 385	
GARANTIE BPI FRANCE A HAUTEUR DE 50% DU CAPITAL EMPRUNT BRA1		31 395
GARANTIE ETAT 90% - PGE CREDIT AGRICOLE 100K		90 000
GARANTIE ETAT 90% - PGE BANQUE POPULAIRE 100 K		90 000
GARANTIE BPI FRANCE A HAUTEUR DE 40% DU CAPITAL EMPRUNT BRA2		110 611
Totalisation	344 254	322 006

Effectif moyen

		31/12/2021	Interne
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Cadres & professions intellectuelles supérieures		2
	Professions intermédiaires		
	Employés		5
	Ouvriers		
	TOTAL		7

--

Filiales et participations

	31/12/2021		Quote part du capital détenue (en pourcentage)	Valeur comptable des titres détenus	
	Capital	Capitaux propres		Brute	Nette
A. Renseignements détaillés					
1. Filiales (Plus de 50 %)					
MAXELF	410 000	527 481	100,00	410 000	
HELIOS CORPORATE	130 800	(168 041)	100,00	70 000	
SCI MAX 1	1 000	18 559	99,00	18 010	
MAX 2	1 000	(9 653)	99,00	14 010	
DB PRESTIGE	28 000	(60 064)	91,00	25 500	
JET SYSTEMS HELICOPTERES SERVICE	311 943	1 232 190	61,00	710 899	
2. Participations (10 à 50 %)					
SCI FMI	2 000	19 305	50,00	1 000	
HELM	10 000	280 524	50,00	5 000	
FONTAINE	1 000	13 199	50,00	71 000	
JFM	1 000	900	50,00	500	
HELI SUD CORSE	22 700	593 477	47,00	52 195	
LA MAISON	1 000	900	45,00	450	
	Prêts et avances consentis	Montant des cautions et avals donnés	Chiffre d'affaires	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés
1. Filiales (Plus de 50 %)					
MAXELF			2 090 950	111 032	
HELIOS CORPORATE			975	(105 874)	
SCI MAX 1			31 200		
MAX 2			24 000		
DB PRESTIGE			94 749		
JET SYSTEMS HELICOPTERES SERVICE			10 084 124	263 307	
2. Participations (10 à 50 %)					
SCI FMI			38 400	6 164	
HELM			222 608		11 500
FONTAINE			39 132	12 199	
JFM				(100)	
HELI SUD CORSE			396 336	3 033	
LA MAISON				(100)	
B. Renseignements globaux					
	Filiales non reprises en A		Participations non reprises en A		
	françaises	étrangères	françaises	étrangères	
Capital					
Capitaux propres					
Quote part détenue en pourcentage					
Valeur comptable des titres détenus - Brute					
Valeur comptable des titres détenus - Nette					
Prêts et avances consentis					
Montant des cautions et avals					
Chiffre d'affaires					
Résultat du dernier exercice clos					
Dividendes encaissés					

2MH
Société par actions simplifiée
au capital de 699 000 euros
Siège social : Quartier Assac, 26120 CHABEUIL
502 778 129 RCS ROMANS SUR ISERE

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 22 juin 2022

L'an deux mille vingt-deux,
Le 22 juin,
A 16 heures,

Monsieur Michel MOULIN,
demeurant ASSAC, 26120 CHABEUIL,

Associé unique et Président de la société 2MH,

En présence de Monsieur Georges MOULIN, Directeur Général non associé.

I - A préalablement exposé ce qui suit :

En sa qualité de Président de la Société, Monsieur Michel MOULIN, associé unique, a établi et arrêté les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021 et a également établi le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé.

L'Associé Unique a pris connaissance du rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels.

II - A pris les décisions suivantes :

- Présentation du rapport de gestion,
- Présentation du rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes clos,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2021
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Renouvellement du mandat du Commissaire aux comptes,
- Rémunération du Président,
- Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIERE DÉCISION

L'associé unique, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président, du Rapport du Commissaire aux Comptes, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

En conséquence, il donne au Président quitus de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

L'Associé Unique prend acte, conformément à l'article 223 quater du Code général des Impôts, qu'au cours de l'exercice écoulé aucune somme n'a été enregistrée au titre des dépenses ou charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39-4 du Code Général des Impôts.

DEUXIEME DÉCISION

L'associé unique, sur proposition du Président de la Société, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2021 s'élevant à 244 233 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 244 233 euros

Affecté en totalité aux comptes « autres réserves » qui se porte désormais à 515 355 euros.

Conformément à la loi, l'associé unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois derniers exercices.

TROISIEME DÉCISION

L'associée unique, après avoir pris connaissance du rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce, approuve les conventions mentionnées dans ce rapport.

QUATRIEME DECISION

L'associé unique, après avoir pris connaissance du rapport de gestion établi par la Présidente, et constatant que le mandat du Cabinet Guigard Veyret, Commissaire aux Comptes titulaire étant arrivés à expiration, décide de renouveler ce mandat pour une nouvelle période de six exercices prenant fin à l'issue de la consultation annuelle de la collectivité des associés appelée à statuer sur les comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2027.

CINQUIEME DÉCISION

L'associé unique décide d'approuver la rémunération allouée au cours de l'exercice écoulé au Président, qui s'est élevée à un montant de 242 344,55 euros.

SIXIEME DECISION

L'associé unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, l'associé unique a dressé et signé le présent procès-verbal.



Michel MOULIN
Associé Unique et Président

2MH
Société par actions simplifiée
au capital de 699 000 euros
Siège social : Quartier Assac, 26120 CHABEUIL
502 778 129 RCS ROMANS SUR ISERE

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 22 JUIN 2022

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
de l'exercice clos le 31 Décembre 2021

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2021 s'élevant à 244 233 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 244 233 euros

Affecté en totalité aux comptes « autres réserves » qui se porte désormais à 515 355 euros.

Conformément à la loi, l'associé unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois derniers exercices.


Certifié conforme
Le Président

**Petite entreprise ayant un commissaire aux comptes
Demande de confidentialité du compte de résultat**

DECLARATION ACCOMPAGNANT LES DOCUMENTS RENDUS PUBLICS

(Article L. 232-25 al.2 et L. 232-26 al.2 du code de commerce)

Concernant la société suivante :

Dénomination :

.....2MH.....

Forme juridique :

.....SAS.....

Numéro unique d'identification - (Siren) :

502 778 129.....

Représentée par :

Nom :MOULIN.....Prénom : MICHEL

agissant en qualité de représentant(e) légal(e)

étant dûment habilité(e) par les textes régissant la forme de la société ci-dessus à effectuer la certification des documents comptables (art. R. 123-102 du code de commerce)

Déclare que concernant les comptes annuels relatifs à l'exercice clos le ..31/12/2021..

Le ou les commissaires aux comptes ont certifié les comptes sans réserve

Le ou les commissaires aux comptes ont certifié les comptes avec réserves

Le ou les commissaires aux comptes ont refusé de certifier les comptes

Le ou les commissaires aux comptes ont été dans l'incapacité de certifier les comptes

Le rapport du ou des commissaires aux comptes fait référence à quelque question que ce soit sur laquelle ils ont attiré spécialement l'attention sans pour autant assortir la certification des comptes de réserves

Signature

